



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 10/06/2021

PRÉSENTATION DU RAPPORT BOUSQUET LEROY « CONTRAT CLIMAT POUR UNE PUBLICITÉ PLUS RESPONSABLE »

Le projet de loi Climat & Résilience en cours d'examen au Sénat porte différentes dispositions pour encadrer et réguler la publicité.

Il prévoit notamment la **création de « codes de bonne conduite »** applicables aux acteurs du secteur – annonceurs comme médias – qui doivent prendre des engagements pour des publicités plus vertueuses sur le plan du climat et de l'environnement. Afin de favoriser la formalisation de ces engagements, le Gouvernement a confié, en février dernier, une mission à Arnaud Leroy, président directeur général de l'Ademe, et Agathe Bousquet, présidente de Publicis Groupe en France.

Après de nombreuses auditions des acteurs clés des secteurs des médias, de la communication et des principales filières d'annonceurs, Arnaud Leroy et Agathe Bousquet ont remis leur rapport à la ministre de la Transition écologique, au ministre de l'Economie et à la ministre de la Culture.

Parmi les principales recommandations du rapport :

- **L'indentification de cinq axes thématiques communs** à privilégier pour la formalisation des contrats climat : l'identification d'indicateurs pertinents, la réduction des impacts des campagnes publicitaires, la promotion des annonces et des programmes les plus vertueux, la formation et la sensibilisation pour accélérer le changement.
- **La définition d'une méthodologie commune pour la réalisation de bilans et de trajectoires carbone.** Ces bilans sont nécessaires pour établir une année de référence et bâtir des engagements mesurables reposant sur des trajectoires de moyen et long terme
- **Une plateforme et un cadre de gouvernance pour faciliter la prise d'engagements volontaires et en assurer le suivi**
Les rapporteurs soulignent à la fois grande diversité des acteurs qui doivent s'impliquer dans les contrats climats et leur interdépendance. L'implication de l'ensemble de la chaîne de la publicité est ainsi la condition du succès de ces engagements volontaires. C'est pourquoi il est suggéré de mettre en place une plate-forme permettant de recueillir les engagements et une gouvernance *ad hoc* réunissant les différentes parties prenantes pour favoriser la conclusion d'engagements et définir les modalités d'évaluation pertinentes.

- **Un contrat et des indicateurs types.** Le rapport propose un contrat type pour formaliser les engagements des différents acteurs. L'utilisation de cette maquette permettra de faciliter la comparaison et l'évaluation des différents engagements. Le rapport inclut également une liste d'indicateurs de base permettant de mesurer les engagements dans le temps tels que : la part des produits sous label promus, la part des programmes ou supports éco-conçus, ou encore le nombre de collaborateurs formés à la communication responsable

La ministre de la Transition écologique, le ministre de l'Economie, des Finances et de la Relance et la ministre de la Culture remercient vivement les deux rapporteurs pour le travail réalisé dans le cadre de cette mission qui a permis de lancer une véritable dynamique en faveur d'une publicité plus responsable et au service de la transition écologique.

Retrouvez en ligne :

- [Le rapport](#)
- Le communiqué de presse

Contacts presse

**Service presse de Barbara Pompili,
Ministre de la Transition écologique**

Tél : 01 40 81 78 31

Mél : secretariat.communication@ecologie.gouv.fr

**Service presse de Bruno Le Maire,
ministre de l'Economie, des Finances et de la Relance**

Tél : 01 53 18 41 13

Mail : presse.mineco@cabinets.finances.gouv.fr

**Service presse de Roselyne Bachelot
ministre de la Culture**

Tél : 01 40 15 83 31

Mail : service-presse@culture.gouv.fr